

FICHE EXPERIENCE : le Collectif « En Rue » à Dunkerque

Réemploi de matériels déclassés avec les habitants pour se réapproprier l'espace public

✓ Plus-value et spécificités de la démarche

Réemployer du matériel de mobilier urbain déclassé dans le cadre d'ateliers sur l'espace public ouverts aux habitants pour créer une dynamique citoyenne dans un quartier en Renouvellement urbain.



✓ Mots clés

#participation #co-construction #villedurable #mobilier #urbain
#espacepublic #PRU #ESS #EnRue

DIAGNOSTIC — CONTEXTE

Le quartier Jean Bart Guynemer à Saint-Pol-sur-Mer est composé de 897 logements regroupant 2400 habitants soit 1/10 de la commune. On y retrouve un effet de ville dans la ville avec des espaces publics vieillissants dans l'attente d'une réhabilitation.

Cette réhabilitation est attendue par les habitants depuis une dizaine d'année et un premier projet avorté, ce qui a conduit à un sentiment d'abandon pour les citoyens. La nécessité de travailler sur le changement d'image du quartier et l'appropriation de son cadre de vie par les citoyens ont été les enjeux au cœur du projet.

L'action s'inscrit dans un contexte d'attente du NPNRU. Elle a pour objectif de travailler sur la gestion transitoire des espaces, en attendant le projet de renouvellement proprement dit.

CONCEPTION DU PROJET

L'association Eco Chalet est porteuse du projet et existait préalablement à la démarche « En Rue ». Elle a pour objectif de créer du lien social autour de la question environnementale, notamment par des actions de recyclage et la valorisation des matériaux de récupération.

Un partenariat entre le service culturel de la ville de Dunkerque et le Learning center ville durable permet de déployer sur un territoire une action en faveur des habitants d'un quartier par la médiation d'un collectif d'architectes : Aman Iwan.

Un partenariat est mis en place avec le club de prévention « Les Alizées » pour identifier le quartier comme ayant le meilleur potentiel pour ce travail sur les espaces publics grâce à des diagnostics en marchant

La démarche est engagée dans le quartier et ouverte avec les habitants. Le collectif En Rue est mis en place en mars 2017 avec une première réunion publique et une mobilisation des habitants par le bouche-à-oreille.

En avril 2017, un travail de cartographie collaborative est proposé. On y retrouve en fond une carte du quartier avec notamment les espaces publics, puis un système de calques vient indiquer de manière participative :

- L'existant sur le quartier (bancs, poubelles, éclairages, arbres, jeux, écoles, commerces...),
- Les endroits stratégiques, les usages existants, comment les différents endroits sont nommés, où les habitants se retrouvent,
- Les savoir-faire et les volontés d'apprendre exprimés

La cartographie a ensuite mené à une étude avec les architectes, et la formalisation de l'intervention de fabrication de mobilier urbain avec un calendrier du chantier.

METHODE

Une fois le partenariat installé et une première mobilisation citoyenne engagée, il est mis en place des ateliers dans l'espace public qui vont permettre de construire du mobilier urbain avec les habitants. Le collectif En rue étant garant de l'outillage et des connaissances techniques de construction et de sécurité et les habitants peuvent bricoler également et progressivement monter en compétence sur la construction de mobilier urbain.

Avec cette méthode, le collectif En Rue touche progressivement les habitants, notamment les jeunes et les intègre au projet.

Les matériaux utilisés sont d'une part les matériaux déclassés stockés par les services techniques de la ville et du bois de bonne qualité, acheté pour durer sur le mobilier urbain construit.

L'intérêt de la méthode est d'installer directement l'atelier de bricolage au cœur du quartier, dans l'espace public pour être visible. De plus, au fur et à mesure des ateliers, le mobilier urbain mute progressivement ce qui crée une dynamique positive et valorisant, pour les citoyens comme pour le quartier.

L'encadrement est assuré par les architectes qui expliquent le cadre juridique qui s'applique au mobilier urbain pour que celui-ci réponde à tous les critères de sécurité nécessaire.

Le relais est progressivement pris entre le collectif En rue, et l'association Eco-chalet, composé des participants à l'atelier qui se constituent progressivement en collectif autonome.

Cette association permet ensuite aux citoyens qui sont montés en compétence, de poursuivre la démarche.

MISE EN ŒUVRE

Suite à ce travail de mobilisation, l'action se met progressivement en place dans le quartier en créant un atelier éphémère dans la rue :

- Le collectif En Rue s'installe dans le quartier et bricole directement dans l'espace public, sur le mobilier urbain.
- L'établi se trouve derrière le camion et le courant est directement relié chez un habitant. Les chantiers se déroulent de 10h du matin jusqu'au soir sans interruption.
- Le repas du midi se fait sur le chantier même et chacun est libre de s'y joindre, de rapporter à manger, l'interaction est primordiale.
- Les chantiers se déroulent le weekend sur 3 ou 4 jours sans interruptions et les horaires sont adaptés aux rythmes de vie des habitants leur permettant ainsi de venir librement co-construire avec le collectif.
- Il est à noter également parmi les partenaires associés : la fondation de France, la Communauté Urbaine de Dunkerque, l'association « Aux résidences fleuries » et les communes de St-Pol-sur-mer, Dunkerque et Tétéghem-Coudekerque-village.

RESULTATS

De nombreux équipements trônent dans les différents espaces publics, et une réappropriation de ces derniers est en cours, ce qui engendre plus de convivialité, de partage.

Avec cette nouvelle dynamique citoyenne et en parallèle de l'association Eco Chalet, les citoyens vont ainsi se former en association et tenter un essaimage dans d'autres quartiers de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Le *môle* derrière la Halle aux sucres à Dunkerque, le quartier Jean Bart Guynemer à Saint-Pol-sur-Mer ainsi que le quartier Degroote à Tétéghem ont bénéficié ou bénéficieront de cette démarche de co-construction avec les habitants.

POINTS DE VIGILANCE

Les bons partenaires sont indispensables à la réussite du projet tout comme une excellente connaissance du terrain. Cela permet d'éviter d'imposer aux habitants des choses dont ils n'ont pas l'usage et in fine éviter les dégradations. De plus, il est important de s'adapter aux rythmes de vie des habitants permettant ainsi leur pleine implication dans la démarche. Un partenariat avec d'autres acteurs locaux, comme les bailleurs par exemple, pourrait être développé.

Un point de vigilance sur le partenariat avec le bailleur social est à noter. En effet, cette action a été menée en pied d'immeuble mais sans le partenariat avec le bailleur qui pourtant peut-être un acteur accélérateur pour ce type de démarche.

« Pour qu'un tel projet fonctionne, il est indispensable qu'il y ait un noyau dur qui met tout en œuvre pour se donner les moyens de réussir. »

Patrick LE BELLEC, Chargé de mission Art et Espace Public – Ville de Dunkerque



Contacts - informations

Patrick LE BELLEC

Chargé de mission Art et Espace
Public

Ville de Dunkerque
06.67.20.69.80
patrick.lebellec@ville-dunkerque.fr

Jamal KHAY

Chef de service « Territoires, cohésion
et innovation sociales »
Direction Habitat Aménagement

Communauté urbaine de Dunkerque
03.28.20.96.55
jamal.khay@tud.fr

Marnix BONNIKE

Directeur Learning Center Ville
Durable
Dunkerque

03.59.27.81.12
halleauxsucres@tud.fr
www.halleauxsucres.com